

Question présentée par la députée :
M^{me} Isabelle Brunier

Date de dépôt : 8 octobre 2014

Question écrite urgente

Transport du matériel électoral : le recours à une entreprise privée est-il vraiment une bonne solution ?

Le 24 janvier 2014, une majorité du parlement a décidé, afin de décharger la police, de confier le transport du matériel électoral à des entreprises privées. Lors du week-end de votations du 28 septembre dernier (et déjà lors du précédent, semble-t-il), les responsables de plusieurs locaux de vote ont dû attendre durant de longues heures l'entreprise Deltapro chargée de transporter les urnes scellées à l'Hôtel de Ville. Comme il s'agit d'une procédure nouvelle, le problème survenu pose diverses questions :

- *Quel a été le mandat négocié avec l'entreprise privée, notamment s'agissant des horaires-cadres pour le ramassage ?*
- *Qui a approuvé ce mandat ?*
- *Combien cela coûte-t-il ?*
- *Dans quel délai après la clôture du dépouillement les urnes doivent-elles être disponibles au lieu central des décomptes des votes ?*
- *Quel était, en comparaison, le timing quand la police s'en chargeait ?*
- *D'autres fonctionnaires assermentés ne pourraient-ils pas s'en charger ?*
- *Ou peut-être les présidents des locaux de vote, moyennant une indemnité et/ou la prise en charge des frais de transport ?*

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de son attention, des réponses qu'il aura à cœur d'apporter à ces questions et surtout de trouver une meilleure solution pour éviter ces problèmes lors d'une prochaine votation.